



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 9 avril 2021 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1.Approbation du dernier compte-rendu : reporté au prochain conseil.
Ce conseil est consacré au vote du budget primitif 2021.

2.Affectation du résultat :
Il est proposé d'affecter les résultats d'excédent 2020 au budget primitif 2021.

3.Vote des taux des deux taxes :
Le conseil décide de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale pour 2021.

4.Budget primitif :
Madame Geber présente et propose le budget suivant :

- ✓ Dépenses de fonctionnement : 805 263 €
- ✓ Recettes de fonctionnement : 805 263 €
- ✓ Dépenses d'investissement : 262 751 €
- ✓ Recettes d'investissement : 262 751 €
- ✓ Soit un budget total équilibré (dépenses/recettes) de 1 068 014€.

→ Le budget primitif 2021 est voté à l'unanimité.

5.Divers :

- Les camions qui se dirigent ou quittent le chantier du nouveau lotissement de la promenade roulent trop vite ! Une solution temporaire sera mise en place pour réduire la vitesse.
- Le conseil déplore les dégradations à la salle polyvalente et à l'étang de pêche. La mairie a porté plainte. Une enquête est en cours.
- Une bibliothèque participative est disponible à l'épicerie chez Marie.

- Inscription sur les listes électorales : elle n'est **pas automatique** et doit être effectuée en Mairie. Sont concernés les **nouveaux arrivants** et les **personnes qui ne sont pas encore inscrites**. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Date limite d'inscription : 14 Mai 2021.**

**Recensement
des détenteurs de volailles (basse-cour)
et autres oiseaux captifs élevés en extérieur
dans la Commune d'Obersaasheim**

Plusieurs cas d'influenza aviaire (ou grippe aviaire) hautement pathogène ont été détectés dans le Bade-Wurtemberg en Allemagne (à Vieux-Brisach, Ihringen, Vogtsburg im Kaiserstuhl et Fribourg-en-Brigau). Ces foyers engendrent un périmètre de contrôle de 10 km de rayon qui empiète sur le Haut-Rhin.

Obersaasheim fait partie de la zone de surveillance !

La vigilance est impérative pour éviter la propagation du virus car l'impact sanitaire peut être majeur.

La mobilisation doit être collective : tous les propriétaires de volatiles, qu'ils soient exploitants agricoles ou simples particuliers doivent déclarer leurs basses-cours et autres oiseaux captifs élevés en extérieur.

La déclaration peut être faite auprès de votre mairie (un formulaire sera mis à votre disposition) **ou** en ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé sur le site « mesdemarches.agriculture.gouv.fr » **ou** en utilisant le Cerfa - « Déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer de maladie aviaire n° 15472*02 - disponible sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15472.do

Pour ce qui concerne les élevages professionnels - s'il devait y en avoir – ils doivent être déclarés auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations du Haut-Rhin (DDETSPP).

Les mesures de biosécurité doivent être strictement respectées pour éviter la contamination des animaux par des oiseaux migrateurs, pour endiguer la diffusion du virus : maintien des volailles en bâtiment ou réduction de la surface de parcours, protection de l'accès à l'alimentation, à l'abreuvement, vigilance et alerte en cas de mortalité et de signes cliniques anormaux.

En cas de doute ou pour toute demande de conseils, les particuliers peuvent utilement se tourner vers leur vétérinaire de proximité.

La DDETSPP est également à votre disposition pour toute demande d'information au 03.89.24.81.76.

INFO ! L'armée de terre recrute :

POUR PLUS
D'INFOS
ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

SENGAGER.FR



Venez poser vos questions aux spécialistes du domaine
dans la rubrique « échanger avec nos soldats » de notre site.

Pour suivre l'actualité recrutement de l'armée de Terre

@ARMEEDETERRECRUTE



<p>DEVENEZ SOUS-OFFICIER DE L'ARMÉE DE TERRE DANS LE DOMAINE DE L'AÉRONAUTIQUE</p>  <p>Centre d'enseignement technique de l'armée de Terre BAC PRO / MENTION COMPLÉMENTAIRE AÉRONAUTIQUE</p> <p>SENGAGER.FR @ARMEEDETERRECRUTE f t y i in</p>	<p>DEVENEZ SOUS-OFFICIER DE L'ARMÉE DE TERRE dans les filières</p> <p>Maintenance des Véhicules option maintenance des véhicules de Transport Routier (MVTR)</p>  <p>BAC PRO MVTR FILIÈRE DÉFENSE</p> <p>SENGAGER.FR @ARMEEDETERRECRUTE f t y i in</p>
--	--